



► **Ordures ménagères et déchetteries : coût, hausse et nouvelles prestations**



► **Parcs d'Activités : une nouvelle dénomination pour nos Zones d'Activités**
► **HOMEGAL : au service des créateurs d'entreprises**

► **SCOT : Notre devenir en préparation**



► **Bronvaux**

► **Espace Culturel Rombas**
► **Galaxie**

► **Le nouveau logo de la CCPOM...**
► **...et son site Internet**



Editorial

Le Pays Orne Moselle... ...au début d'une nouvelle aventure

L'année 2002 qui s'achève aura été une année déterminante pour notre jeune Communauté de Communes.

Elle aura, tout d'abord, été celle du **renouveau économique** :

► avec l'élan du Parc d'Activités Communautaire « Champelle » à Sainte-Marie-aux-Chênes sur lequel une centaine d'emplois sont en cours de création et qui est promis à un bel avenir (extension de la Fournée Dorée et projet d'implantation d'une société de distribution de produits manufacturés...)

► avec la renaissance du Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » à Clouange-Rosselange-Rombas qui devrait être, dans les trois prochaines années, presque totalement occupé.

La construction d'un premier bâtiment relais nous a permis d'y accueillir dès le mois de septembre nos deux premières entreprises et la construction d'un deuxième bâtiment, début 2003, devrait permettre la création d'une quarantaine d'emplois.

Elle aura été, ensuite, celle du **renouveau dans l'aménagement de nos territoires** ;

- avec des projets importants que nous avons initié avec

d'autres partenaires et qui permettront, à l'avenir, d'améliorer notre cadre de vie :

- aménagement des berges de l'Orne
- aménagement qualitatif du RD9 Rombas, Clouange, Rosselange, Moyeuivre-Grande
- aménagement paysager du Parc d'Activités « Belle Fontaine »

- et avec l'élaboration de nos projets de développement en articulation avec l'espace de cohérence de l'agglomération messine et du sillon mosellan (A31).

Elle aura enfin été celle d'une **prise de conscience** de la nécessité de préserver notre environnement :

- par la généralisation du tri sélectif sur l'ensemble de notre territoire
- et par la création / amélioration de nos déchetteries (Marange-Silvange, Rombas-Moulin Neuf en 2002, et demain à Sainte-Marie-aux-Chênes et Moyeuivre-Grande).

Un mouvement est désormais enclenché vers une dynamique de reconquête de nos espaces économiques, urbains, naturels et donc principalement ciblé sur la vie quotidienne de nos concitoyens et plus particulièrement sur leur emploi, leur environnement et leur cadre de vie.

Le Président
Lionel Fournier




Amnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Montois-le-Montagne, Moyeuivre-Grande, Moyeuivre-Petite, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte-Marie-aux-Chênes, Vitry-sur-Orne.



Ordures ménagères coût, hausse, et nouvelles

Vous venez de recevoir votre avis pour le paiement de l'impôt foncier 2002.

Vous avez pu y relever une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce coût mérite une explication de notre part.

Au cours de ces dernières années, la question des déchets ménagers a été l'une des plus préoccupantes pour vos élus. C'est sans aucun doute l'une des compétences communales qui a subi la plus profonde mutation.

La loi du 13 juillet 1992 a, en effet, défini un objectif pour le 1er juillet 2002 : seuls les déchets ultimes, c'est-à-dire la fraction non récupérable des déchets après collecte sélective et tri, seront admis en décharge.

Cette loi impose la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures qui sont destinées à valoriser le plus possible et à polluer le moins possible :

- ▶ mise en place de collectes sélectives en porte à porte,
- ▶ construction de déchetteries qui permettent, notamment, de collecter :
 - les encombrants,



La création des déchetteries intercommunales et leur accès gratuit à tous les habitants de la CCPOM devrait désormais éviter cela...

- les déchets ménagers spéciaux (solvants, restes de peintures, piles,...) qui sont particulièrement toxiques,
- les fermentescibles (déchets de jardins),
- ▶ mise aux normes des centres d'enfouissement techniques (décharges),

La mise en œuvre de ces mesures a bien évidemment un coût. Elle a donc eu des répercussions importantes sur les prix qui ont progressé de façon spectaculaire.

Cette loi a, par ailleurs, institué une taxe sur les déchets qui a évolué

de 3,05 € (20 F) la tonne en 1993 à 9,15 € (60 F) la tonne cette année.

Mais c'est hélas le prix à payer pour préserver notre région, notre planète pour nous-mêmes et les générations futures.

Pour financer ces dépenses supplémentaires nous avons été dans l'obligation de procéder à l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette augmentation, en pourcentage, a pu vous surprendre par son importance et cela est compréhensible.

Elle s'explique par le fait que la plupart des communes, membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, avaient au cours des der-



Jouer le jeu du tri sélectif : c'est aussi bon pour la maîtrise des coûts



environnement

Les ambassadrices du tri

Dans le cadre de la généralisation de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire communautaire, la Communauté de Communes a procédé au recrutement de deux ambassadrices du tri : **Aurélie Clément et Isabelle Libessart**.

Elles ont pour rôle essentiel d'aider les habitants à s'adapter aux modifications de comportement qui leur sont demandées pour permettre la pleine réussite de la collecte sélective.

Pour y parvenir :

- elles dialoguent au quotidien avec les habitants et les publics relais (gardiens de déchetteries, rippeurs, associations de quartier, etc...) afin d'ancrer durablement le geste de tri,
- elles participent à des actions de communication (réunions d'informa-

tion, animations dans les écoles...) afin de sensibiliser, informer et convaincre les habitants de la nécessité du tri,

- elles mènent des actions de terrain afin de faire progresser la quantité et la qualité des matériaux à recycler et pour entretenir la motivation des habitants.

Ce contact au quotidien avec les habitants leur permet d'assurer la remontée d'informations nécessaires pour que les élus définissent les actions à engager pour optimiser la collecte sélective.

N'hésitez donc pas à les contacter si vous souhaitez obtenir des infor-

mations ou si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective.



Aurélie Clément et Isabelle Libessart

Informations pratiques

Déchetteries

Les quatre déchetteries communautaires sont ouvertes à l'ensemble des habitants des treize communes membres.

- ▶ Déchetterie « **Moulin neuf** » rue de l'usine entre **ROMBAS** et **AMNÉVILLE** à proximité du pont de Vitry-sur-Orne.
Ouverture : mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H et lundi, mercredi et vendredi de 14H à 17H.
- ▶ Déchetterie de **Marange-Silvange** Z.A.C. de Jailly.
Ouverture : mercredi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H et lundi, mardi et vendredi de 14H à 17H.
- ▶ Déchetterie de **Moyeuve-Grande** rue de Verdun.
Ouverture : mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H et dimanche de 9H à 12H.
- ▶ Déchetterie de **Sainte-Marie-Aux-Chênes** au fond de la rue Rabelais.
Ouverture : lundi et mercredi de 14H à 18H et le samedi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30.

Collecte sélective et d'ordures ménagères

- ▶ Les contenants sont à sortir la veille du jour de collecte.

Pour tous renseignements :



Eco-Emballages

La CCPOM a signé avec “Eco-Emballages” une convention qui permettra aux habitants des communes membres de faire des économies sur le coût de la collecte des déchets ménagers.



Signature de la convention avec « Eco-Emballages »

Société anonyme, Eco-Emballages a été créée en 1992 pour remplir une mission d'intérêt général : valoriser les emballages ménagers afin d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets polluants.

Les entreprises qui produisent ces emballages lui versent une contribu-

tion de 0,60€ (en moyenne) par emballage.

Ces recettes lui permettent d'aider financièrement les collectivités qui s'engagent à mettre en place une collecte sélective à condition qu'elles atteignent les objectifs fixés contractuellement.

Tel est l'objet de la convention qui a été signée le 1^{er} juillet 2002 par Lionel

Fourmier, Président de la CCPOM, et René Pauvret, Directeur Régional d'Eco-Emballages et qui devrait permettre à la Communauté de Communes de percevoir quelque 150 000€ (1 MF) par an.

Autre avantage : le fait, pour la CCPOM, de conclure cet accord lui permet de bénéficier d'un taux de T.V.A. de 5,5% au lieu de 19,6% sur la totalité de ses prestations “ordures ménagères”.

Sur un marché global de 1 370 000 euros (9 MF), l'économie est appréciable pour la Communauté. Elle l'est aussi pour ses administrés puisqu'elle permettra de limiter la hausse des coûts de la collecte et du traitement des déchets.

Information collecte sélective

► Nous rappelons aux usagers que seuls les boîtes en carton, les suremballages et les briques alimentaires type Tétrapack sont acceptés en collecte sélective. Pour tous les autres types de cartons, vous pouvez vous en débarrasser en déchetterie.

Un doute... une question ? N'hésitez pas ! Contactez-nous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au numéro vert ci-dessous :





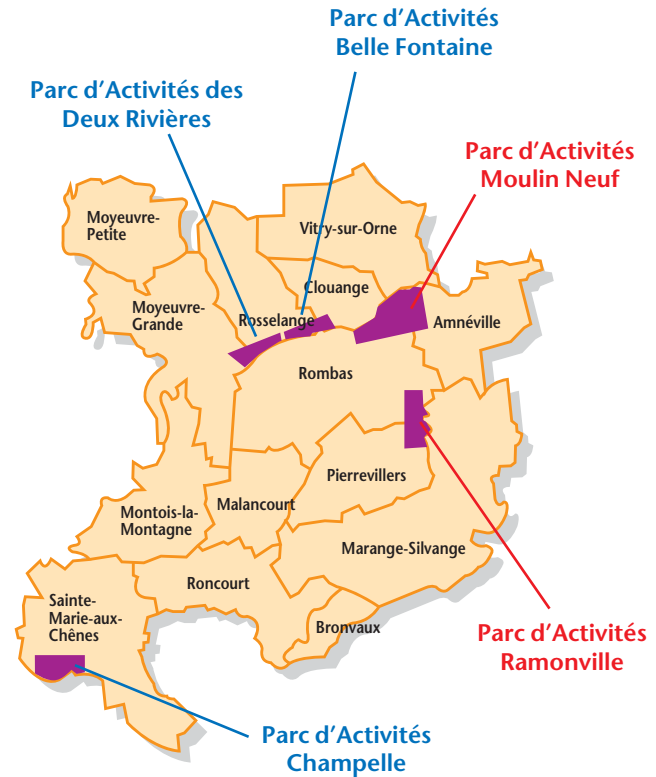
Les Parcs d'Activités

Une nouvelle dénomination pour nos Zones d'Activités

Pour s'inscrire dans une dynamique de commercialisation plus active, le mot « Zone » est supprimé et remplacé par le mot « Parc ». Chaque espace géographique a été rebaptisé avec un nom de lieu dit :

■ Pour les parcs d'activités communautaires en développement
Sainte-Marie aux Chênes, Parc d'Activités de Champelle.
Moyeuve-Grande et Rosselange, Parc d'Activités des Deux Rivières
Rosselange-Rombas-Clouange, Parc d'Activités de Belle Fontaine

■ Pour les espaces communautaires à aménager
Le site de l'ancienne usine sidérurgique entre Rombas et Amnéville, le Parc d'Activités du Moulin Neuf
Le site entre Rombas et Pierrevillers entre la N52 et la future VR52, le Parc d'Activités de Ramonville



Parc d'Activités Champelle

(Sainte-Marie aux Chênes)

■ Lancement de la procédure de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Sainte Marie aux Chênes pour créer une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) avec extension de la surface actuelle de 12 hectares ce qui porterait à terme la surface totale du Parc d'Activités de Champelle à 43 hectares.

■ Extension de la **Fournée Dorée**, permis de construire déposé pour la deuxième ligne de fabrication.

■ L'implantation sur 6 hectares d'une importante Société de distribution de produits manufacturés est à l'étude.



Parc d'Activités des Deux Rivières

(Moyeuve-Grande et Rosselange)

Suite au rachat par Bail Industrie des terrains vagues en fond de parcelle, il ne reste qu'un seul terrain d'environ 50 ares à commercialiser en bordure de la départementale.





Parc d'Activités Belle Fontaine : ci-dessus le bâtiment relais actuel, et au premier plan l'implantation du futur bâtiment HYBISS

Parc d'Activités Belle Fontaine

(Rosselange-Rombas-Clouange)

Le premier bâtiment relais construit par la CCPOM est occupé depuis septembre par deux sociétés

SOLSI-TEC, entreprise qui réalise des essais mécaniques sur des pièces destinées à l'automobile et à l'aéronautique et **JMJ**, un artisan serrurier qui était installé à Clouange.



Parc d'Activités Moulin Neuf

(entre Rombas et Amnéville)

Lancée avec EPF Lorraine, l'étude de faisabilité, confiée au bureau d'études INGEROP, pour l'utilisation des bâtiments existants et l'installation de sociétés de recyclages – récupération fait ressortir un coût exorbitant pour réaliser cette opération. Le site est mal desservi, le pont de Vitry est limité en gabarit, les bâtiments ne sont pas adaptés à la demande et les coûts d'aménagement sont très élevés.

Seule une frange de terrains situés en bordure de la RD9 peut être mise en valeur, le reste des terrains à l'intérieur de l'usine devant être paysagé (retour à la nature)

Parc d'Activités Ramonville

(entre Rombas et Pierrevillers)

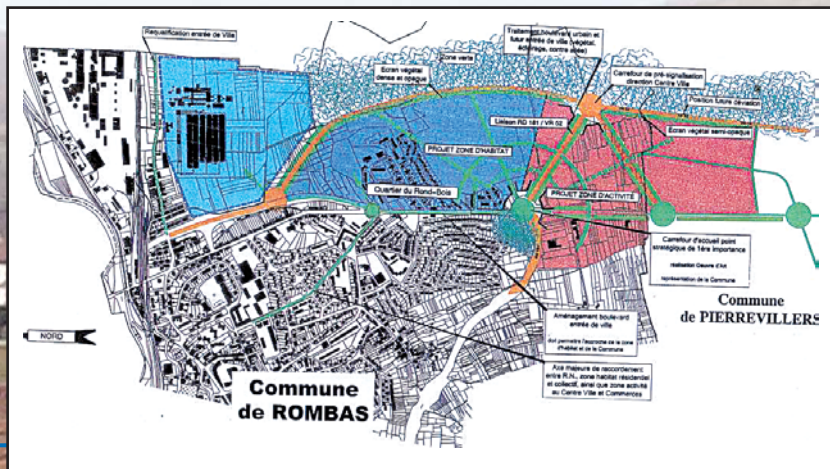
Une étude est en cours avec l'Atelier d'Urbanisme et de Paysage pour définir les accès, les dessertes, l'occupation de l'espace, la vocation de ces espaces, en tenant compte du tracé de la VR52, de ses contraintes et atouts.



Début 2003, un nouveau bâtiment à l'enseigne **HYBISS** va sortir de terre, à proximité du rond point. Sur un terrain de 6800 m², le bâtiment de 1215 m², accueillera un atelier de production de pièces d'équipements de poids lourds, un atelier de conditionnement, stockage, expédition avec la création de 36 emplois en 4 ans.

D'autres projets sont à l'étude dans le domaine de la grande distribution.

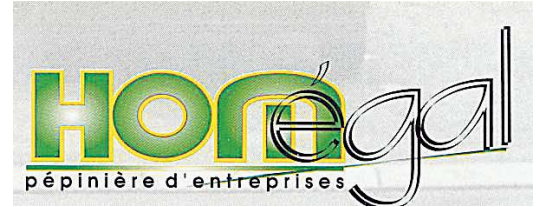
A noter que la CCPOM a obtenu 436 000 € des fonds européens pour aménager les délaissés inconstructibles de l'ancien lit de l'Orne. Cette opération sera menée avec EPF Lorraine en prolongement de l'aménagement des berges de l'Orne (Fil Bleu)





HOMEGAL

Accompagner les créateurs d'entreprises



Lionel FOURNIER, Président de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle et Julien GOTTINI, Président d'HOMEGAL, ont signé le 25 juillet 2002 une convention de partenariat pour favoriser la création d'entreprises sur le territoire de la CCPOM. Des permanences ont été mises en place à Rombas, Moyeuville-Grande, Froidcul, Marange-Silvange, Sainte Marie aux Chênes et Amnéville.

ENJEUX vous propose donc une visite guidée d'HOMEGAL



ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT JULIEN GOTTINI

ENJEUX : « Monsieur le Président, Parlez nous de la création d'HOMEGAL et des raisons qui ont présidé à sa naissance ».

Julien GOTTINI : « En 1993, dans un contexte économique difficile, il était

essentiel de redoubler d'efforts pour soutenir la création et la reprise d'entreprises génératrices d'emplois. Encore aujourd'hui, toutes les études prouvent en effet que 30 % seulement des créateurs d'entreprises passent par des lieux d'information et d'accueil.

Par ailleurs, moins de 50% de ces jeunes entreprises sont encore en activité au bout de 5 ans.

Cette tendance peut être inversée et atteindre 80 % dès lors que les porteurs de projet sont accompagnés et reçoivent les conseils de professionnels. C'était tout le pari de la création d'HOMEGAL, pépinière d'entreprises née en 1993 qui couvre le bassin de BRIEY et celui de l'Orne - Amont et Aval - et fait partie du réseau lorrain des Pépinières d'Entreprises.

ENJEUX : « A l'expérience, quels constats pouvez vous faire sur cette mortalité d'entreprises que vous évoquez et qui n'est pas seulement liée à l'existence ou non de dispositifs d'accompagnement »

Julien GOTTINI : « En effet, une autre cause fréquente de disparition des jeunes entreprises relève soit de l'insuffisance de fonds propres, soit d'un réel manque de trésorerie. L'une des préoccupations majeures des porteurs de projet est de trouver du financement pour renforcer leur capital de départ et d'augmenter ces fameux fonds propres. Pour répondre à cette demande, nous avons créé en 1995 la P.F.I.L. (Plate Forme d'Initiative Locale) des bassins de Briey, Homécourt et Moyeuville fédérée à France Initiative Réseau qui octroie des prêts d'honneur à taux 0. La région lorraine compte 10P.F.I.L., bien-

*L'Hôtel des ouvriers
Siège d'Homégal et
de la PFIL à Homécourt*





Rencontre avec des porteurs de projet

A l'occasion de la visite des locaux d'HOMEGAL, ENJEUX a rencontré plusieurs porteurs de projet

Découverte

Fort d'une expérience de 15 années, M. Bernard HOLTZRITTER de Moyeuve crée en 1999 une micro-entreprise spécialisée dans la peinture et la décoration d'intérieur. Les résultats sont rapidement au rendez-vous et le statut juridique et fiscal, suffisant pour le début d'exploitation, atteint vite ses limites.

ENJEUX : « M. Holtzritter, comment êtes-vous entré en relation avec HOMEGAL ? »

M. HOLTZRITTER : « Par la mairie de Moyeuve mais je connais d'autres créateurs d'entreprises qui m'avaient donné au préalable des avis très positifs »

ENJEUX : « Et pourquoi avoir sollicité HOMEGAL ? »

M. HOLTZRITTER : « Je sollicitais jusqu'alors la Chambre des Métiers de la Moselle.

En m'adressant à HOMEGAL aujourd'hui j'ai le sentiment que la qualité de l'accueil et la précision des informations demandées sont meilleures. Il ne s'agit pas là d'un jugement de valeur mais la convivialité développée à HOMEGAL permet

un échange plus efficace et plus fructueux. L'importance de mon activité, puisque je rayonne sur toute la vallée de l'Orne, me conduit à évoluer désormais vers un statut plus adapté de SARL. Pour répondre aux nombreuses questions d'ordre juridique, comptable et fiscal et réussir cette mutation correctement, il me fallait un interlocuteur spécialisé. Quelqu'un qui me propose le bon montage, qui m'accompagne dans mon projet et qui me conduise à prendre de bonnes décisions.

Madame HOLTZRITTER présente lors de cet entretien confirme les propos de son mari : « Il est vrai que l'on se sent soutenu et c'est motivant. De plus, c'est très intéressant de pouvoir disposer sur place d'une telle infrastructure car elle me permet également de suivre des stages en comptabilité et en informatique à la Pépinière d'entreprises. Et c'est gratuit ! »



Mireille de Vitry sur Orne développe quant à elle un projet professionnel qu'elle balise avec l'appui de « l'atelier-femme » D'HOMEGAL. Olivia CADET, chargée de mission, nous confirme : « Cette structure est centrée sur l'accompagnement des femmes depuis l'amont du projet jusqu'à la création définitive de l'entreprise. A l'expérience, je peux vous affirmer que les femmes sont déterminées dans leur volonté d'entreprendre. »

C'est cette détermination qui anime Mireille qui envisage quant à elle l'ouverture d'une boutique dans la vallée de l'Orne. Elle escompte même créer deux emplois dans le cadre de cette nouvelle activité commerciale à la frontière de la création artistique : réalisation et vente de compositions florales, vente d'objets de décoration, de petits mobiliers décoratifs et de linge de maison, confection et pose de rideaux d'intérieur...

ENJEUX : « Comment avez-vous découvert HOMEGAL ? »

MIREILLE : « Initialement, je n'avais pas l'intention de solliciter qui que ce soit. Ma maman habite Rombas et je m'intéresse toujours à la vie de cette ville





ou j'ai vécu. A l'occasion d'une visite chez elle, je suis tombée sur la feuille d'information périodique distribuée à Rombas. La permanence HOME GAL se tenait deux jours plus tard. Je me suis dis, et pourquoi pas ! »

ENJEUX : « *Votre sentiment sur ces premiers contacts ?* »

MIREILLE : « La qualité de l'accueil est irréprochable. Je bénéficie par ailleurs de conseils permanents sur mon projet, d'un accompagnement financier et comptable, de renseignements sur les concours bancaires envisageables, sur les systèmes d'aides qui peuvent être mobilisés (par la P.F.I.L. en particulier), sur les possibilités de subventions et de prêts d'honneur éventuels, sur les exonérations de charges... »

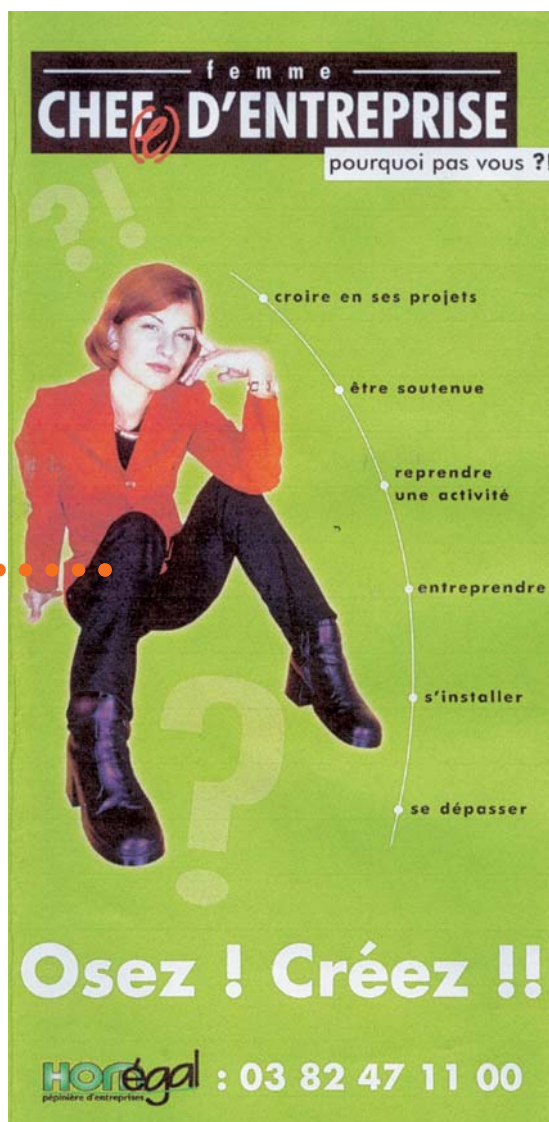
ENJEUX : « *C'est donc plutôt utile* »

MIREILLE : « D'autant plus utile, que l'on se fait facilement des « films » sur la façon de faire ou sur les solutions à mettre en œuvre pour trouver de l'argent quand on développe un projet de cette nature sans y être nécessairement préparé ».

Monsieur MECHERI Ali d'Amnéville vient d'entreprendre les démarches nécessaires à la protection de deux idées innovantes dans le domaine de l'amélioration de l'habitat liées à la domotique et à l'électronique.

ENJEUX : « *M. MECHERI, que recherchez-vous à HOME GAL ?* »

M. MECHERI : « Je souhaite créer rapidement une entreprise pour développer les innovations que je viens de protéger.



Chiffres clés

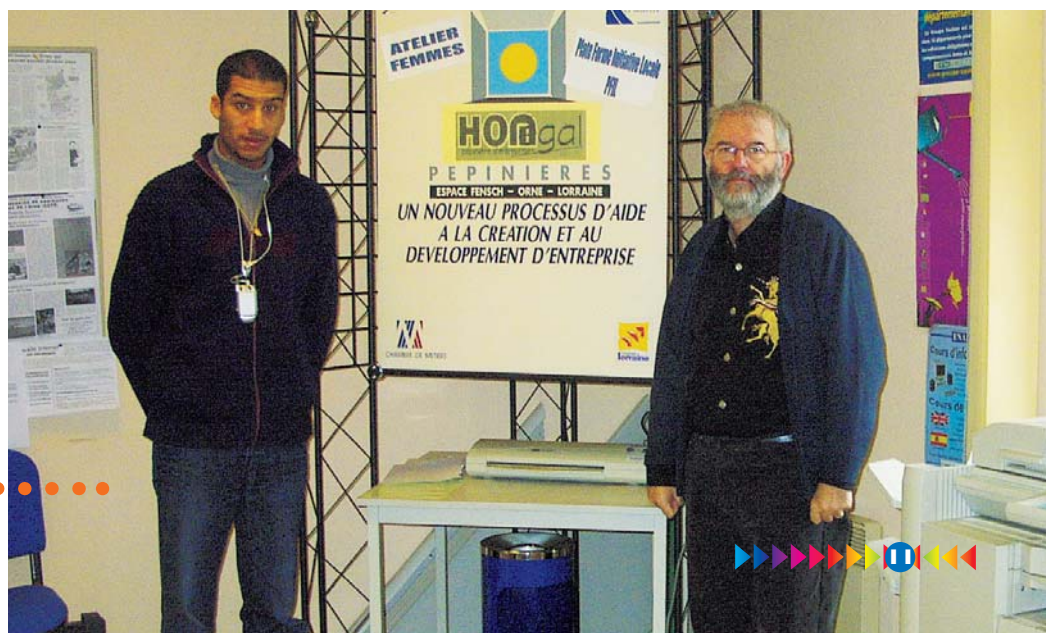
En 2001 HOME GAL a traité en Espace Conseil Entreprise **260** dossiers. Ces **260** dossiers ont permis la création de **73** entreprises qui ont généré la création de **121** emplois. Le nombre de dossiers étudiés par l'Espace Conseil Entreprise devrait atteindre **350** en 2002. Un dossier sur quatre aboutit en général à une création d'entreprise. Après 5 années, **75%** des entreprises créées existent toujours.

Cependant, j'ignorais tout des études de marché ou de la façon de faire pour construire un budget prévisionnel. Je cherchais une structure d'accompagnement et le dispositif que j'ai découvert à HOME GAL me satisfait pleinement.

ENJEUX : « *Cette découverte, vous l'avez faite comment ?* »

M. MECHERI : « Tout simplement, par l'intermédiaire de la maison de l'emploi d'Amnéville »

Ci-dessous : Mr MECHERI Ali et Gérard VIAUD, Directeur Général d'HOME GAL





SOLSI-TEC

Début septembre, l'entreprise SOLSI-TEC s'installait dans le bâtiment relais construit à l'initiative de la Communauté de Communes sur le Parc d'Activités Belle Fontaine. Enjeux vous présente cette entreprise performante et ambitieuse.

SOLSI-TEC créée en 1992, filiale de la société SOLSI, emploie aujourd'hui six personnes et réalisera en 2002 un chiffre d'affaire proche d'un million d'euros.

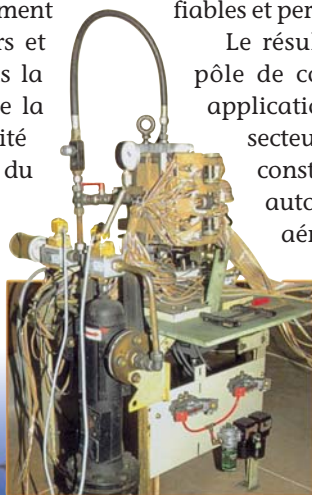
Ce laboratoire hautement spécialisé s'est forgé une solide réputation dans la caractérisation des matériaux d'une part, mais aussi et surtout dans les études du comportement mécanique de ces derniers et plus particulièrement dans la fatigue et la mécanique de la rupture d'autre part, activité qui représente 60 à 80 % du chiffre d'affaire de la société.

Spécialiste de l'instrumentation et des mesures, l'entreprise dispose d'un

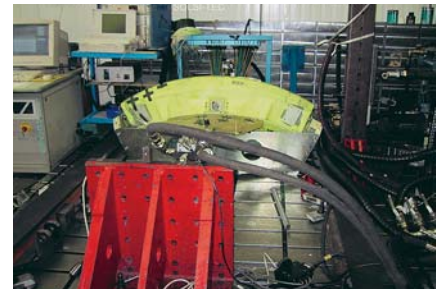
parc d'équipements sophistiqués (SOLSI-TEC a notamment racheté du matériel d'essais utilisé par la société défaillante PROST COMPETITION) et très performants permettant :

- L'installation d'une gamme très large de capteurs (jauges de déformation, capteurs de force, de déplacement, accéléromètres, sondes de températures...) sur les matériaux à tester.
- La réalisation en statique et en dynamique, sur éprouvettes ou sur éléments de structure de nombreux tests (essais de traction, essais de résilience, mécanique de la rupture, test de fatigue...)
- La simulation numérique et l'analyse expérimentale.

Les études réalisées sont autant de solutions et de soutiens pour permettre aux clients de SOLSI-TEC de prendre les meilleures décisions en matière de sécurité, de qualité, de performance ou de coûts et de garantir ainsi des solutions fiables et pertinentes.



Le résultat des travaux de ce pôle de compétence trouve des applications concrètes dans des secteurs industriels variés : la construction et l'équipement automobile, la construction aéronautique, la construction ferroviaire, la sidérurgie, la pétrochimie, l'aérospatial...).



Signalons par exemple que SOLSI-TEC travaille aujourd'hui sur la certification de pièces du nouvel inverseur de poussée d'AIRBUS A340 500/600, ce qui atteste d'un niveau d'expertise exceptionnel.

En effet, les compétences dans les domaines mécanique, thermique, numérique et informatique des ingénieurs de haut niveau qui animent l'entreprise sont les atouts majeurs de la réussite de la société.

Celle-ci s'impose, malgré sa taille encore modeste, parmi les 3 ou 4 intervenants majeurs sur le marché français des essais sur composants.

Dans des locaux spacieux et parfaitement adaptés à son activité, SOLSI-TEC peut désormais envisager de franchir un cap supplémentaire dans son développement.

BIENVENUE sur le territoire de la Communauté de Commune du Pays Orne Moselle.

SCOT

Schéma de
Cohérence
Territoriale



Notre devenir en préparation

Personne n'imaginerait que le devenir et, en fait l'avenir de notre secteur (et par conséquent de nos communes), ne se fasse sans réflexion.

Aussi entre-t-il dans la responsabilité de vos élus de traduire les grands axes de développement futur, après avoir recueilli l'avis de tous les représentants de chaque commune. **Cela s'appelle organiser et planifier les projets.** Permettez-moi, pour mieux vous éclairer, d'entrer quelques instants dans une analyse technique nécessaire à la bonne compréhension de notre démarche.

La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), votée en 2000, permet la mise en œuvre du cadre de cet aménagement des territoires.

- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) **organisera les grands axes de développement sur un périmètre géographique précis à définir par les élus**

- les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) remplaceront les anciens POS (Plans d'Occupation des Sols) dans les communes

- et, pour les communes de petite taille, les cartes communales deviendront de vrais documents d'urbanisme

La dimension du projet

Ce qui change par rapport au passé, SCOT et PLU deviennent l'expression de projets d'aménagement et de développement durable.

Le SCOT (à mettre en place) exprime donc un projet et une ambition :

- placer l'agglomération au cœur des nouvelles politiques urbaines. Il sera l'expression juridique **du projet d'agglomération**

- il **insufflera la cohérence des politiques sectorielles** en matière d'urbanisme et d'environnement

Ex. : la politique de l'habitat (et son PLH : Programme Local d'Habitat) doit être compatible avec le SCOT.

- le SCOT est évolutif, il doit être géré, réajusté en permanence, validé ou révisé au moins tous les dix ans sous peine de devenir caduc.

Notre secteur est en marche vers l'élaboration du SCOT

Notre secteur, malgré l'existence d'un document complet d'aménagement du territoire voté en octobre 2001 par les communes adhérentes à la CCPOM (voir par ailleurs article intitulé "SIEPSVO") va devoir constituer une structure intercommunale nouvelle (EPCI) **qui regroupera** de Moyeuville-Grande jusqu'au pays messin en passant par Hagondange, **toutes les communes qui constituent un même bassin de vie.**

Le périmètre

- Diverses rencontres entre le SIEPSVO (qui regroupait la CCPOM plus Hagondange, Gandrange, Mondelange, Richemont), la Communauté de Communes de Maizières-les-Metz et environs, la CA 2M (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole) ont permis de trouver un accord.

- Au total ce sont 148 communes et 353 280 habitants **qui sont appelés à élaborer ensemble le même document d'aménagement futur de leur territoire**, c'est dire l'importance qu'il faudra accorder à ce travail et aux propositions qui en ressortiront.

L'outil

Un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) va être constitué. Il regroupera les représentants des trois structures citées plus haut (CCPOM, Communauté de Communes de Maizières, CA 2M).

Son rôle : élaborer le futur SCOT et, plus tard, quand il aura été mis en place, de l'approuver, le suivre, voire de le réviser dans le temps.

La procédure d'élaboration

Le périmètre va être arrêté par le préfet sur proposition des groupements de communes ou de certaines communes isolées (c'est le cas aujourd'hui pour Mondelange, Gandrange, Richemont et Hagondange). Ce périmètre tiendra compte :

- du périmètre des groupements de communes existant,
- des documents d'aménagement du territoire déjà élaborés (ex. : le travail fourni par le SIEPSVO).
- du fonctionnement du bassin de vie, d'habitat, d'emploi, des systèmes de déplacement (transport des populations).

- le SCOT fixera, après débat, un projet d'aménagement de développement durable,

- le projet sera alors transmis pour avis aux communes, au préfet, au Conseil Général,

- > une enquête publique d'une durée d'un mois suivra,

- > le projet sera au final corrigé, amendé et voté par l'établissement public chargé de son élaboration.

Les grands enjeux du SCOT

- Exposer un diagnostic de l'agglomération, diagnostic établi au regard :

- des prévisions économiques et démographiques,

- des besoins en matière :

- > de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement

- > d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services

- Fixer les orientations générales de l'organisation de l'espace, et de la restructuration des espaces urbanisés.
- Déterminer les grands équilibres entre les espaces urbains (ou à urbaniser) et les espaces naturels et agricoles ou forestiers.
- Mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement durable qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD

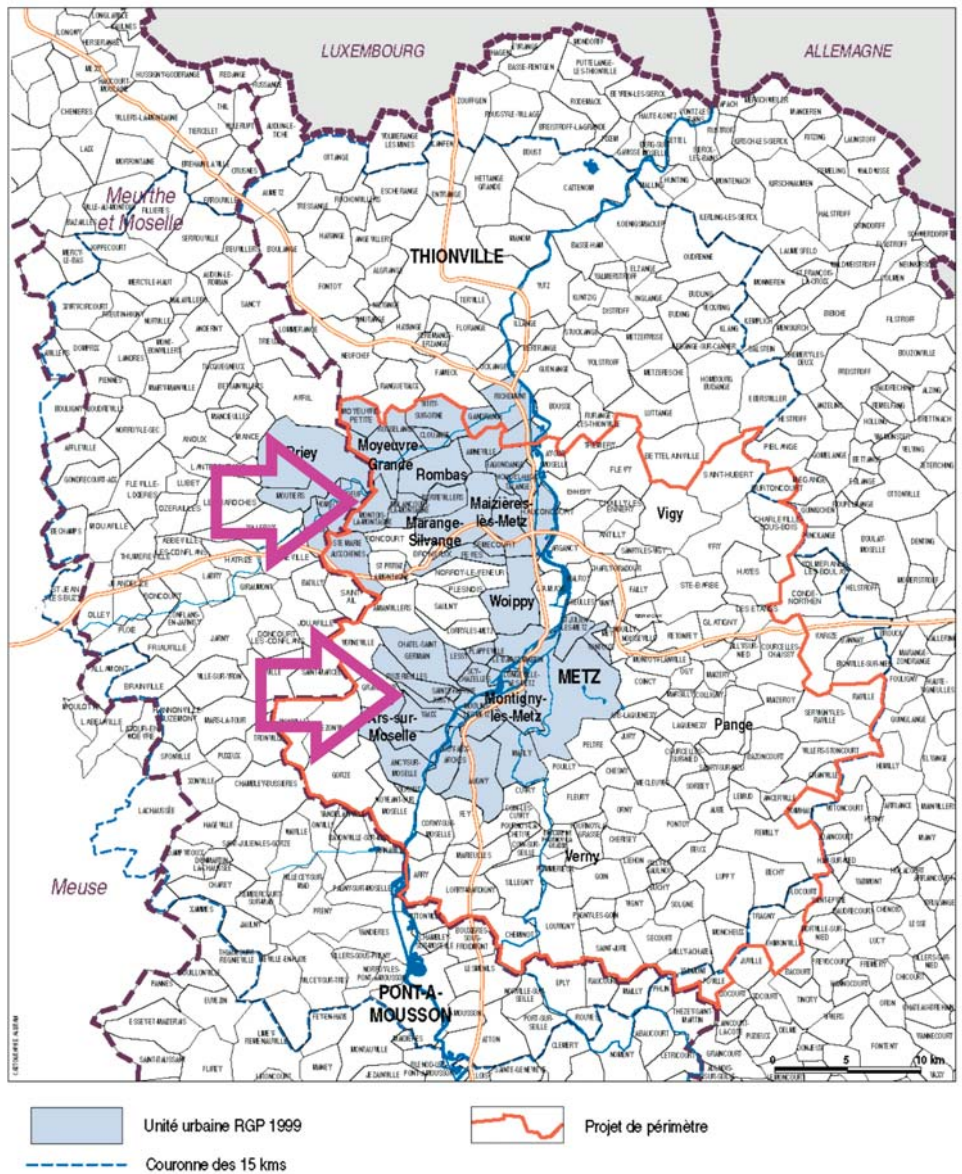
Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière :

- d'habitat (équilibre social de l'habitat, construction de logements sociaux),
- de développement économique (localisation préférentielle des commerces, des zones de loisirs),
- de déplacements (équilibre entre urbanisation et création de desserte de transports en commun),
- de stationnement,
- de régulation du trafic automobile,
- de protection des paysages (mise en valeur des entrées de ville)

En conclusion

J'ai souhaité au travers de ces explications, certes techniques, vous exposer l'objectif que nos communes et la CCPOM souhaitent porter. Il est ambitieux, j'en conviens ; mais notre avenir dans les trente ans à venir, qu'il faut imaginer et structurer, ne mérite-t-il pas ce détour ?

Michel VOLLE
René DROUIN
Vice-Présidents de la CCPOM



Le Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation du Secteur de la Vallée de l'Orne

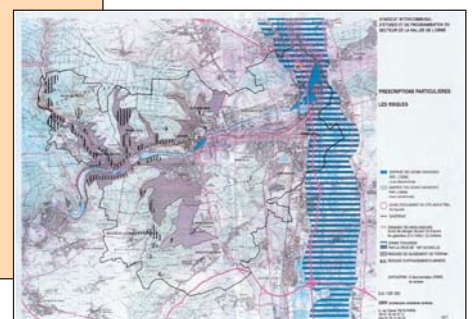
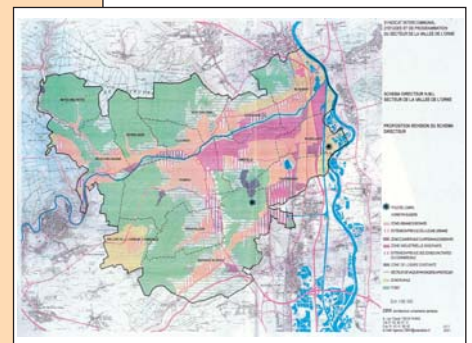


Après douze années d'existence, le SIEPSVO a su élaborer un document d'aménagement du territoire qui servira de base aux travaux des élus chargés de tracer le futur SCOT.

Présidé longtemps par l'ancien maire de Mondelange, Paul Jaman, la touche finale et les conclusions ont été apportées sous la présidence de René Drouin, maire de Moyeuvre-Grande.

Cette mise à jour des documents d'urbanisme et d'aménagement datant de trente ans, a été validée par un vote unanime des communes du secteur le 11 octobre 2001.

René DROUIN
Président du SIEPSVO



en passant par...

Bro



La vie au village

Fêtes

- ▶ Fête Patronale de la Saint Laurent (10 et 11 août)
- ▶ Marché aux Puces (09 juin)

Associations

- ▶ Association de Parents d'Elèves
- ▶ Association Sport Culture et Loisirs
- ▶ Bronvalloise Association

Groupe Scolaire

- ▶ Ecole Maternelle (1 classe)
- ▶ Ecole Primaire (2 classes)
- ▶ Equipement informatique avec accès à Internet
- ▶ Plateau de sports

Infrastructures

- ▶ Foyer communal
- ▶ Salle des Fêtes
- ▶ Terrain de foot
- ▶ Piste de roller et de skate

bronvaux

Les pieds dans le Billeron, les bronvallois s'enorgueillissent d'un passé partagé entre la vigne et le fer et d'une nature où d'antan on pouvait trouver des castors qui donnèrent son nom à notre village. Situé dans une vallée verdoyante qui se prolonge en contrebas sur Marange-Silvange, on y trouve aujourd'hui le calme et la sérénité.



Entre la vigne et le fer

Bronvaux est situé à mi-distance entre Metz et Thionville, dans la continuité de Marange-Silvange en direction de Sainte-Marie-aux-Chênes, sur le versant exposé au sud de la vallée du Billeron.

Des traditions du passé : le fer, les fraises il ne subsiste aujourd'hui que la vigne qu'une poignée « d'irréductibles » vigneron

perpétuent pour le bonheur des fines bouches.

Deux rendez-vous à ne pas manquer : le marché aux puces, vide grenier, qui se déroule toutes les années sur la place du village début juin, et la fête patronale de la Saint Laurent les 10 et 11 août avec ses traditionnelles crêpes aux pommes de terre et sa dégustation de vin de pays.



Armoiries Communales

D'argent au gril d'azur chapé d'azur à deux bars adossés d'or. Les 2 bars d'or sur fond d'azur sont les armes du duché de Bar dont relevait Bronvaux. Le chapé d'azur évoque l'abbaye de Saint-Martin-lès-Metz qui possédait la seigneurie. Enfin le gril rappelle St Laurent, diacre de l'Eglise de Rome, patron de la paroisse qui fut torturé sur ce gril.



Carte de visite

- ▶ **Mairie :**
Rue des Raisins Blancs
57535 BRONVAUX
- ▶ **Secrétariat :** Mme Vanin
- ▶ **Heures d'ouverture :**
Lundi et Jeudi :
10h00 à 11h00
et 18h00 à 19h00
Mardi et Vendredi :
10h00 à 11h00
Tél. : 03.87.51.80.88
Fax : 03.87.51.87.49
- ▶ **Population :**
≈ 600 habitants
- ▶ **Superficie :** 157 hectares
- ▶ **Liste des Maires**
 - Dominique Guilpart
1791-1802
 - François Guilpart
1802-1809
 - Jean Paul - 1809-1815
 - Nicolas Potier - 1815-1832
 - Joseph Guenot - 1832-1871
 - Joseph Paul - 1871-1882
 - Joseph Claude - 1882-1887
 - Jean-Pierre Didier
1887-1897
 - Julien Boulier - 1897-1902
 - Jules Franquin - 1902-1917
 - Charles Becker - 1918-1921
 - Albert Mangin - 1921-1929
 - Barthélémy Bertringer
1929-1935
 - Auguste Fidel - 1935-1947
 - Maurice Ackermann
1947-1973
 - Albert Grunfelder
1973-2001
 - Hervé Arguello
2001



Espace culturel de Rombas



Ivan Rebrotff

Chant traditionnel russe
Dimanche 8 décembre
2002 - 16h00 > 20 €

Fort d'une carrière de 40 ans, le répertoire de cette légende vivante regroupe les célèbres mélodies de l'Est avec des bijoux comme Kalinka, Les yeux noirs, La chanson de Lara... mais aussi des compositions personnelles. Celui qu'on surnomme le bel canto russe sera à Rombas pour un spectacle unique dans la région. La voix aux quatre octaves et demi sera accompagnée par son pianiste et la Balalaïka Orchestra, issu du Conservatoire de Saint-Petersbourg.



Comme c'est beau la vie

Cabaret parisien
Dimanche 26 janvier
2003 - 16h00 > 13 €

Après le succès de l'an dernier, la compagnie "Le miroir du temps" revient à Rombas avec un spectacle encore plus exaltant. Véritable ode à l'optimisme et à la joie de vivre, "Comme c'est beau la vie" est un hommage au bonheur retrouvé via les chansons de Charles Trénet, Guy Béart ou Yves Duteil en passant par les grands airs d'opérette et les comédies musicales.



Suite au succès de l'an passé, l'Office Municipal de la Culture de Rombas mettra de nouveau un bus à disposition le dimanche 26 janvier 2003 pour le cabaret parisien "Comme c'est beau la vie". Ces navettes gratuites assureront les trajets entre l'Espace Culturel et les villes de la CCPOM. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'adresser auprès de leurs mairies respectives avant le lundi 6 janvier (renseignements et inscriptions).

Exposition

Espace culturel de Rombas
du 25 novembre au 13 décembre 2002

Les fiancés de Taijiang

Photographies de Jean-Marc ROHMER



Photographe installé à Thionville depuis novembre 1986, spécialisé dans la prise de vue industrielle et publicitaire. Passionné par les beaux tirages en noir et blanc, je participe depuis 1977, avec le photo-club d'Hayange à de nombreux concours nationaux et internationaux. Plusieurs fois primés, lauréat de la Coupe de France en noir et blanc, AFIAP artiste de la Fédération Internationale de l'Art Photographique, médaillé d'argent à la 24e biennale de Shenzhen (Chine), lauréat du prix

Charlemagne, juge dans plusieurs concours ou salons nationaux et internationaux, animateur de stage de prises de vues et de tirages photos. Fervent voyageur, curieux, je suis attiré par les différentes façons dont vivent les peuples de notre planète.

C'est le continent asiatique qui a ma préférence. Chaque fois que cela est possible, j'en prends la direction et particulièrement celle de la Chine qui s'offre à mes objectifs pour fixer sur la pellicule des instants passionnants que j'espère faire partager à mon

retour sur les cimaises des salles d'expositions.

Les fiancés de Taijiang En Chine, les "Miaos" sont l'une des 56 ethnies chinoises. Avec plus de cinq millions de personnes, elles vivent dans les provinces méridionales du pays et en particulier dans celle de Guizhou. Après quatre heures de route de la mégapole de Guiyang, se trouve la petite ville de Taijiang. Chaque année, le 15 mars du calendrier lunaire, les Miaos vêtus de leur plus beau costume représentant le village d'où ils

viennent, descendent dans la ville, et les célibataires, filles et garçons, accomplissent d'après des rites ancestraux de tendres parades pour se rapprocher en vue d'éventuelles fiançailles. Parallèlement à cette fête se déroulent aussi des compétitions de bateaux de dragon sur la rivière qui serpente dans la cité, des défilés de modes des "Miaos", des expositions des métiers de la région et des combats de buffles.



Aston Villa

Rock français
Vendredi 14 février 2003 - 20h30

La scène est leur terrain de prédilection, ils y ont fait leurs premières armes (preuve en est l'excellent Livre acoustique enregistré en 2000) et continuent aujourd'hui d'y enflammer les foules. Victoire de la Musique 2002, catégorie Artiste découverte. Retrouvez entre autres L'âge d'or, Raïsonne ou J'en rêve... chansons lumineuses d'authenticité et d'énergie. Nouvel album Strange en septembre.



A ne pas manquer

Samedi 7 décembre

ROMBAS
Concert de Noël
Espace culturel de Rombas
à 20h30

Dimanche 22 décembre

AMNÉVILLE
Galaxie d'Amnéville
Concert Valses de Vienne avec le Conservatoire d'Amnéville

Samedi 11 janvier

MOYEUVE-GRANDE
Concert de l'Orchestre symphonique d'Amnéville - Salle des fêtes de Moyeuve-Grande - à 20h30

Dimanche 12 janvier

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES
Concert de Nouvel An
Gymnase de Sainte-Marie-aux-Chênes

Samedi 11 et dimanche 12 janvier

MARANGE-SILVANGE
Forum des associations
Salle André Malraux de Marange-Silvange

Samedi 25 janvier

MARANGE-SILVANGE
Soirée dansante Nouvel An chinois
Salle André Malraux de Marange-Silvange - à 20h00
Renseignements et réservations au 03 87 80 60 47

GALAXIE

à l'affiche :

Sam 07 | 12 | 02

Le monde imaginaire de Peter Pan

13 & 14 | 12 | 02

Finale Supercross

Ven 20 | 12 | 02

Frédéric François

Mer 08 | 01 | 03

Jean-Marie Bigard

Sam 18 | 01 | 03

**Pour l'amour d'Esmeralda
"Les Restos du Coeur"**

Dim 26 | 01 | 03

Amalia

Sam 01 | 02 | 03

Toto

Dim 09 | 02 | 03

Jenifer



et aussi :

**André Rieu, Cindy, Laurent Gerra, Baffie,
Renaud, Star Academy, Lord of the Dance, (...)**



- Toutes les dates sur le 0 890 780 780 (France)
ou 0 900 11 222 (Belgique - 0,15 euros/min.)

Les dates de certains spectacles sont susceptibles d'être modifiées, voir annulées.
Galaxie vous remercie de bien vouloir l'excuser des éventuels changements de date ou d'horaires.



communication

Le nouveau logo de la CCPOM...

Des signifiants forts



Dans sa forme

Ce logo correspond aux critères de langage graphique actuel. Son design est étudié pour pérenniser l'audace de ses formes. La simplicité et l'évidence de sa

géométrie reprend la force d'impact des idéogrammes japonais et chinois. Son architecture est conçue pour une perception rétinienne rapide, mémorisable dans son échelle la plus réduite.

Sur le fond

Le logo dégage une force et un équilibre qui symbolisent des vertus de ténacité et le profond enracinement de la communauté dans son espace géographique. Positionnée sur un fond gris, la CCPOM affirme son implantation territoriale dans la quadrature de cette forme qui évoque le choix de

regroupement. La zone incluse dans le cercle vert traduit le cœur administratif de la CCPOM et le regroupement des communes concernées qui partagent l'espoir d'un "territoire d'avenir". La couleur orange de la flèche haute rappelle le passé dévolu à l'acier, la teinte de notre pierre de Jauumont et symbolise également la jonction à l'ouest avec le 57, le 55 et la Marne. Le logo s'équilibre autour de deux axes géométriques forts qui marquent l'emprise de la communauté sur son territoire, à l'ouest du sillon mosellan, et qui stylisent

tout à la fois les axes autoroutiers Nord-Sud A31 et Est-Ouest 4A. Le tracé bleu induit le rappel aux cours d'eau qui irriguent l'espace géographique concerné : l'Orne et la Moselle. Le prolongement sur le sillon mosellan de cette flèche bleu outremer souligne la volonté d'accueil et d'écoute de l'entité. La direction, à droite de la flèche bleu outremer, vient apporter un signe de cohérence en se prolongeant vers l'Est du département.

...et son Site Internet

Depuis la mi novembre 2002, la CCPOM a mis son site internet en ligne. Ce site permet de présenter cha-

cune des 13 villes de la CCPOM, celles ne disposant pas de leur propre site officiel pourront étoffer leurs pages pour une présentation com-

plète. Toutes les compétences de la CCPOM sont détaillées et les différentes étapes de réalisation et de suivi des projets sont à disposition des internautes. Les comptes rendus des conseils communautaires et rapports d'activités sont mis en ligne et pour les élus qui travaillent en commission, un intranet permet un échange en temps réel, compte rendu des commissions, planning des réunions, forum-questions-réponses...

Développé avec les dernières techniques permettant une mise à jour

fréquente quasi instantanée, ce site doit être un outil de travail pour les élus et le personnel administratif et un espace d'échange d'informations pour nos concitoyens qui pourront à tout moment recevoir les dernières nouvelles en s'inscrivant à la newsletter, se tenir informés des projets et de leurs réalisations.



2 adresses pour un seul site :
www.cc-pays-orne-moselle.fr
ou
www.ccpom.com